

30



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 27 janvier 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mercredi 27 janvier 2010

10 h

Prière.

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, de Howard, de Whitney, de Strathadam et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 155.)

M^{me} Dubé (Edmundston—Saint-Basile) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, de South Nelson, de Lower Newcastle, de Napan et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 156.)

M. Northrup (Kings-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Meductic, de Miramichi, de Napan, de Moncton, de Saint John, de Campbellton, de Bay du Vin, de Chatham et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 157.)

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. P. Robichaud, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 28 janvier 2010 : deuxième lecture du projet de loi 28, étude de la motion 35 puis reprise du débat sur la motion 29.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Développement social.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} Lavoie assume la suppléance à la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, l'hon. M. Lamrock accueille à la Chambre Peter Forbes, député progressiste-conservateur provincial de Fredericton-Nord de 1999 à 2003.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.